

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 \(4\)](#)[Item Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 13 juin 1855](#)

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 13 juin 1855

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Adan, Auguste Joseph \(1801-1870\)](#) est cité(e) dans cette lettre

[Allez frères](#) est cité(e) dans cette lettre

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre

[Van Elewyck \[Forest\]](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (4)

Collation 1 p. (3r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 13 juin 1855, consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29538>

Copier

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [13 juin 1855](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Forest, Bruxelles (Belgique)

Description

Résumé Sur la direction de l'usine Godin-Lemaire de Bruxelles. Godin annonce à Brullé qu'il envoie à Valenciennes une caisse de 52 kg de verre pour qu'elle soit livrée à Bruxelles. Il l'informe qu'il vient d'écrire à Adan et cite sa lettre à ce dernier du 13 juin 1855 qui autorise Brullé à recevoir des sommes en échange de valeurs à recouvrer en Belgique ou en Hollande ou contre des mandats sur Godin-Lemaire ou sur Allez à Paris. Godin souhaite envoyer à Bruxelles un modèle de cheminée avec sa série de châssis [pour la faire fabriquer à Forest], mais demande à Brullé de se concerter avec Van Elewyck pour connaître les droits d'entrée de ces objets en Belgique.

Notes

- Une numérotation manuscrite figure dans la marge du folio : « 11/6 ».
- Lieu de destination : d'après le texte de la lettre.

Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#), [Ressources naturelles](#), [Transport de marchandises](#)

Personnes citées

- [Adan, Auguste Joseph \(1801-1870\)](#)
- [Allez frères](#)
- [Van Elewyck \[Forest\]](#)

Lieux cités

- [2, quai de la Mégisserie, Paris](#)
- [Belgique](#)
- [Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Guise \(Aisne\)](#)
- [Pays-Bas](#)
- [Valenciennes \(Nord\)](#)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Adan, Auguste Joseph (1801-1870)

Genre Homme

Pays d'origine Belgique

Activité Banque

BiographieBanquier belge né à Bruxelles (Belgique) le 27 janvier 1801 et décédé dans la même ville le 14 décembre 1870. La banque siège au 29, rue Montagne-aux-Herbes-potagères à Bruxelles dans les années 1860.

NomAllez frères

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéCommerce

BiographieQuincaillerie parisienne fondée en 1815. Elle distribue les appareils de la manufacture Godin-Lemaire. Elle existe sous la raison sociale H. Allez neveu avant 1844, puis E. Allez fils de 1844 à 1855, et Allez frères à partir de 1856. Elle cesse son activité en 1938. La maison est établie : au 2, quai de la Mégisserie jusqu'en 1855 ; au 2, quai de Gèvres et au 1, rue Saint-Martin de 1856 à 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 11 avenue Victoria en 1878 ; au 1, rue Saint-Martin et au 12, quai de Gèvres après 1880.

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomVan Elewyck [Forest]

GenreHomme

Pays d'origineBelgique

ActivitéEmployé/Employée

BiographieEmployé belge des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire à Forest-lez-Bruxelles (Bruxelles, Belgique) de 1853 à 1856.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 15/07/2022

Dernière modification le 18/10/2023

Guise le 19 juin 1855

Mon cher Monsieur Prud'homme

Je fais partir aujourd'hui pour Valenciennes
32 Pièces de verre en une caisse je prends
toutes mesures pour qu'elle vous arrive sans
retard en entrepot à Bruxelles ou qu'elle arrive
la retirer la commissionnaire en vous vous
verra son départ de la frontière
je vous prie de m'écrire en ces termes
à votre sujet
" de lui remettre toute somme dont il vous fera
" la demande disant que probablement il vous en
" aura intérêt que des valeurs en marchandises
" sur la Belgique ou la Hollande ou en
" valeurs qu'il recroirait directement de moi en encaisse
" contre mandats qui seraient directement sur moi
" à Guise ou sur M. & Ollivier & Co. de Paris
" de la Régisserie n° 2 à Paris à tout le
" deux autres maisons sur lesquelles il est autorisé
" à disposer en France je vous fais part de
" toute autre disposition qui pourrait m'arriver
" de prendre dans l'avenir "

vous pouvez donc dans certains cas présents
si par hasard il se présentait pour vous agir
comme il est dit ci-dessus mais en disposant
sur M. & Ollivier il faudrait toujours avoir soin de
le faire à 10 ou 15 jours de date de mon avis
au-delà afin que je puisse passer moi-même
je fais presque envie de vous envoyer un mobile
de chemise avec sa série de chasses je puis
me passer ayant assez de chemises en magasin
pour le moment il serait le mieux d'aller voir
mais il faudrait voir ce qu'il y aurait à faire
pour ne pas payer trop de droits d'entrée pour
les chasses qui sont déjà sur les chemises vous
avez l'assurance et l'indemnité moi ce qu'il faut
faire de cette idée

agréz mes parfaits respects

Guise